

Orléans, le 21 janvier 2005



Région Centre

CONSEIL RÉGIONAL

LE CONSEILLER RÉGIONAL

Michel JEAU

Membre de la Commission

*« Formation Professionnelle et
Apprentissage »*

Monsieur le Président

Conseil Régional du Centre

9, rue Saint-Pierre Lentin

45041 ORLEANS CEDEX 1

Monsieur le Président,

M. Yves Maveyraud, Président de la Communauté de Communes Touraine du Sud, m'a remis le double de la lettre qu'il vous a adressée concernant l'atelier de menuiserie détruit par un incendie à Preuilly/Claise.

Cette entreprise souhaite se réinstaller sur la zone d'activités locale.

Je suis particulièrement favorable à cette initiative qui permettrait de sauvegarder une dizaine de salariés dans notre secteur rural du Sud Touraine. Il serait très préjudiciable pour l'économie locale que ce projet ne puisse être mené à bien.

J'estime nécessaire, compte tenu de nos engagements pris dans le volet économique de notre région et notamment en ce qui concerne le Sud de la Région, de porter une attention toute particulière à cette implantation dans la zone d'Activités dont les aménagements s'inscrivent au Contrat de Pays de la « Touraine côté Sud ».

J'espère que ce projet sera recevable et éligible à l'attribution de crédits, notamment au titre du Fonds Sud/

Dans l'attente de vous entretenir ou de vous lire concernant ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.